



**HAL**  
open science

## Le niveau de diplôme des Francs-Comtois en 1999

Patrice Caro

► **To cite this version:**

Patrice Caro. Le niveau de diplôme des Francs-Comtois en 1999. Images de Franche-Comté, 2002, 25, pp.14-17. hal-01001129

**HAL Id: hal-01001129**

**<https://hal.science/hal-01001129>**

Submitted on 4 Jun 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le niveau de diplôme des Francs-Comtois en 1999

Patrice CARO, ThéMA - CNRS, Université de Franche-Comté

La formation et la qualification des habitants d'un territoire sont souvent considérées comme des variables déterminantes pour l'avenir de ce territoire. Beaucoup considèrent qu'il n'est de richesse que d'hommes et les études des facteurs de localisation d'établissements industriels ou tertiaires ont montré la primauté du niveau de formation de la main-d'œuvre sur d'autres facteurs financiers ou physiques.

Actuellement, certains économistes prédisent un avenir radieux pour les territoires (nations ou régions) abritant une population active très qualifiée et diplômée, l'innovation et la matière grise devenant des ressources plus importantes que toutes les autres. Dans ce contexte, quel est le niveau actuel de formation des Francs-Comtois ? Quel est leur niveau de diplôme et comment se situe la région par rapport aux autres régions métropolitaines ?

Le dernier recensement de population, réalisé par l'INSEE en mars 1999, fournit des données précieuses permettant de répondre à ces questions. Bien que ces informations relèvent du domaine du déclaratif et induisent une surestimation du niveau de diplôme, elles restent très intéressantes pour comparer les territoires entre eux. Aussi est-il possible de présenter le taux de Francs-Comtois âgés de plus de 15 ans sans diplôme, diplômés d'un CAP ou d'un BEP, ou diplômés d'un BAC ou d'un diplôme supérieur au Bac à trois échelles différentes : par région, par zone d'emploi et par commune.

La zone d'emploi est un découpage créé au début des années quatre-vingt pour l'étude de la géographie de l'emploi et du chômage. Ce découpage en 348 zones prend appui sur les déplacements domicile-travail des habitants et correspond grossièrement aux aires d'influence des grands pôles d'emploi.

Fig. 1 - Les habitants sans diplôme ou très faiblement diplômés\* en 1999

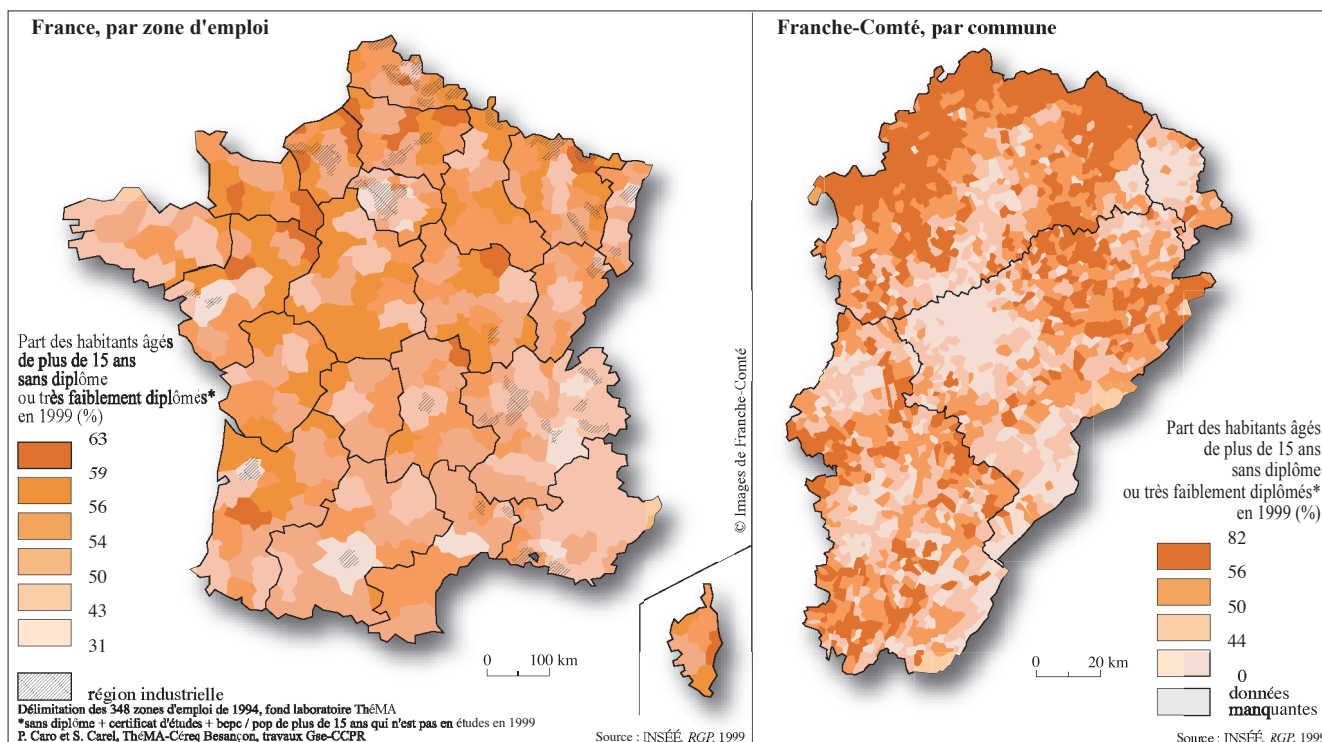


Fig. 2 - Les habitants diplômés d'un CAP ou BEP en 1999

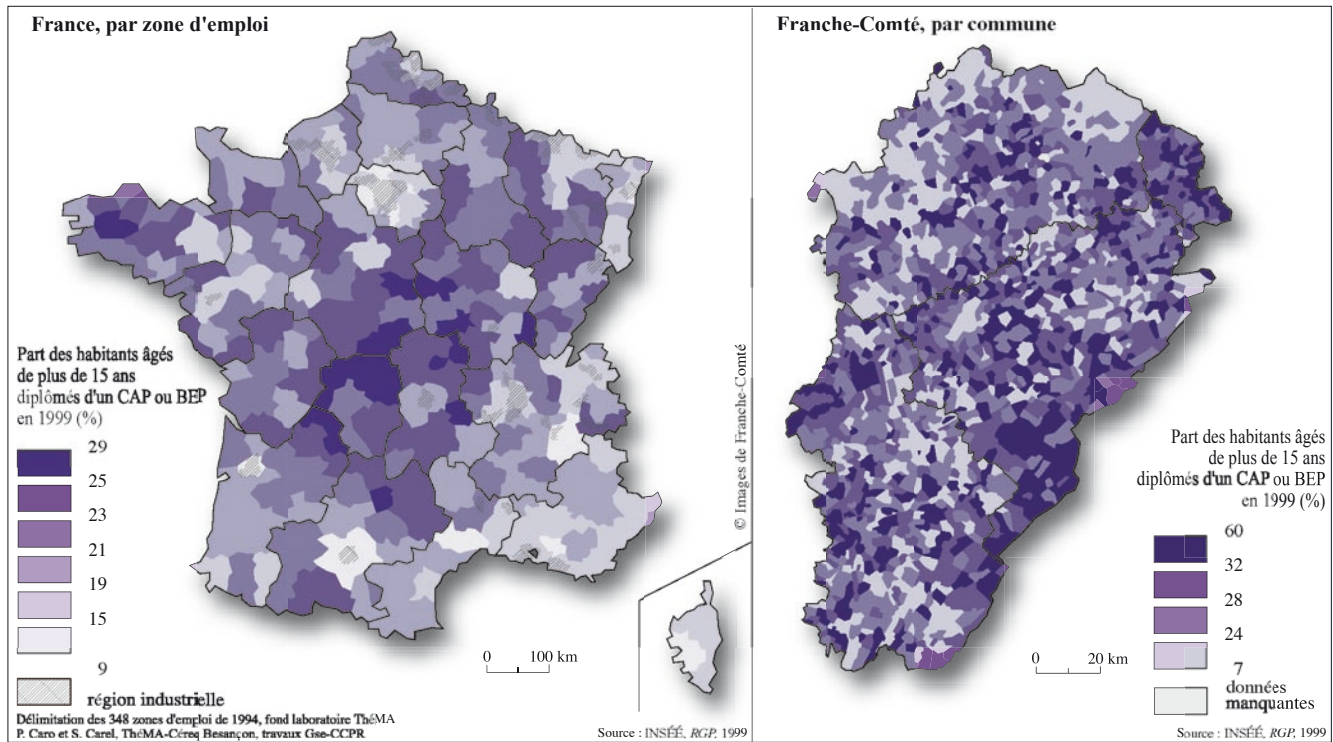
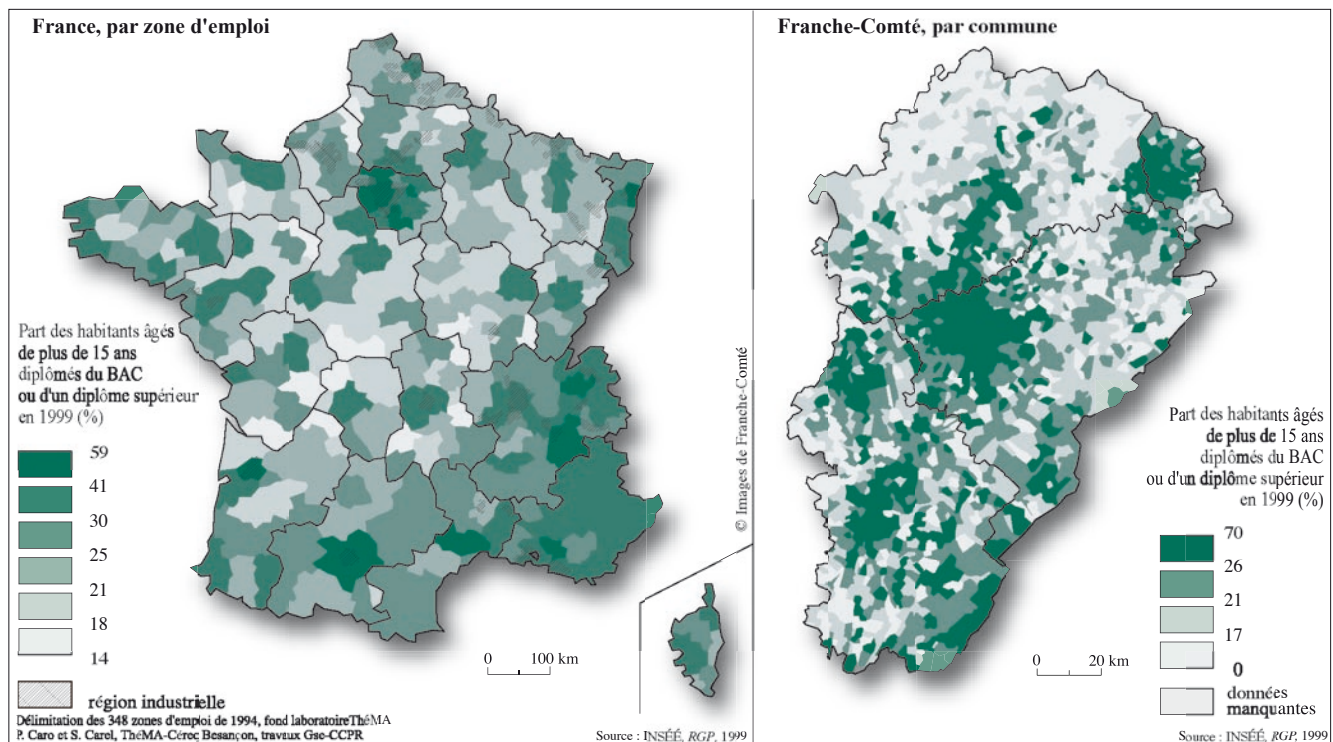


Fig. 3 - Les habitants diplômés d'un BAC ou d'un diplôme supérieur en 1999



## Des populations peu diplômées en milieu rural non périurbain

Près de 45 % de la population française s'est déclarée peu diplômée en 1999. Les personnes sans diplôme ou détentrices du certificat d'études ou d'un BEPC étaient même majoritaires en Nord-Pas-de-Calais, Limousin, Champagne-Ardenne, Basse-Normandie, Picardie et Corse (fig. 1).

En Franche-Comté, on compte presque 48 % des habitants sans diplôme ou peu diplômés. Mais cette moyenne recouvre des disparités importantes entre les différentes zones d'emploi, comme dans toute région d'ailleurs.

Les zones de Lure-Luxeuil, Morteau, Gray ou Montbéliard concentrent une plus forte proportion de population faiblement diplômée (+ de 54 %) à l'inverse de Besançon ou Belfort (- de 50 %).

Dans les communes les plus rurales, loin du milieu périurbain, à l'exception des communes frontalières avec la Suisse, la grande majorité des habitants est faiblement diplômée. La structure par âge de la population (les jeunes de moins de 30 ans sont toujours plus diplômés que les aînés — plus de 60 ans —), les migrations de populations jeunes en liaison avec l'emploi (exode vers les villes), la nature des activités implantées dans la zone ou la commune, ainsi que la géographie des navettes domicile-travail expliquent cette situation.

Que ce soit à l'échelle des régions, des zones mêmes, ou des communes, une forte proportion de population âgée, d'activités industrielles de main d'œuvre peu qualifiée, et une forte proportion de population inactive, induisent un niveau de formation peu élevé. De même, la présence d'activités industrielles ou artisanales, d'emplois induits par le tourisme dans un

territoire expliquent des taux de diplômes professionnels comme le CAP-BEP plus élevés que la moyenne.

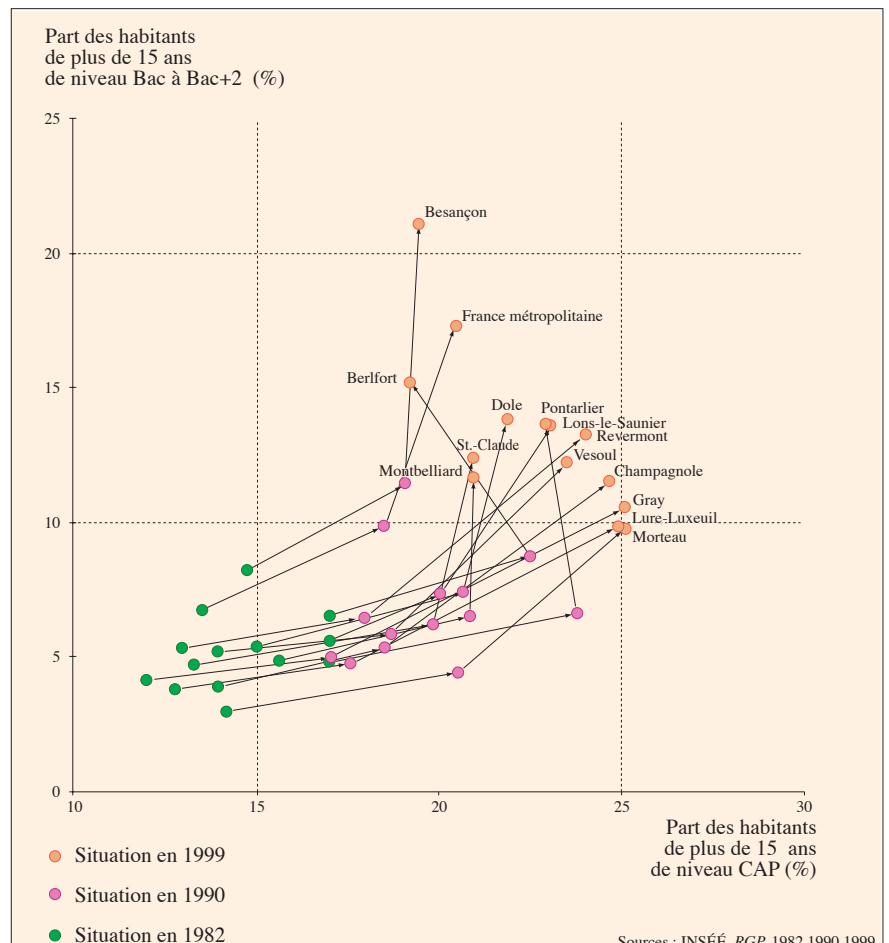
## Des populations diplômées du CAP-BEP en milieu industriel et artisanal

Un quart de la population française de plus de quinze ans s'est déclaré de niveau CAP-BEP en 1999. À cette échelle, les taux sont plus élevés dans les régions de l'Est, du Centre-Ouest et de la façade atlantique (fig. 2). La Franche-Comté, avec 27 % de CAP-BEP, relève de ce groupe de régions où les activités industrielles et artisanales demeurent plus développées que la moyenne.

Les zones d'emploi qui abritent des établissements industriels appartenant à des secteurs où le degré de qualification est peu élevé et où l'artisanat est développé, apparaissent avec une sur-représentation de diplômés du CAP-BEP. C'est le cas de Lure-Luxeuil avec le travail des métaux, le bois, et de Lons-le-Saunier avec des industries agro-alimentaires. Ces zones offrent des emplois dans des activités courantes de services ne faisant pas appel à des diplômés de l'enseignement supérieur.

Les zones frontalières avec la Suisse se démarquent également à cause de deux phénomènes. D'une part, elles abritent de nombreux travailleurs frontaliers embauchés en Suisse avec un

Fig. 4 - Evolution des niveaux de diplôme de 1982 à 1999



CAP-BEP dans des industries ou des services variés et d'autre part, elles bénéficient d'emplois induits par le tourisme où sont recrutés des actifs détenteurs d'une formation initiale professionnelle.

La résidence en milieu périurbain de beaucoup d'ouvriers de l'industrie ou d'employés des services explique la localisation de taux plus forts que la moyenne aux marges des zones de Besançon, ou Montbéliard par exemple. La nature des activités implantées dans un territoire, leur niveau de qualification des emplois offerts (part des ouvriers, employés, cadres, etc.) et la résidence des actifs s'avèrent donc déterminants. Ce sont aussi les clés d'explication de la répartition des populations les plus diplômées.

### **Des populations très diplômées en milieu urbain et périurbain**

Les régions les plus tertiaires et où l'emploi est le plus qualifié (part des cadres) comme l'Île de France, Rhône-Alpes ou PACA concentrent des proportions de diplômés d'un niveau égal ou supérieur au Baccalauréat plus élevées que la moyenne (30 %).

En revanche, avec une proportion de 25 % de diplômés, la Franche-Comté et toutes les régions du Bassin parisien restent en deçà (fig. 3). En Franche-Comté, la concentration de ces populations diplômées est plus forte que dans les deux cas précédents (peu diplômés et CAP-BEP).

En effet, les villes les plus tertiaires comme Besançon-Belfort et leurs communes périurbaines, où la résidence des navetteurs est maximale, se caractérisent par des taux records de diplômés du supérieur. Les cartes de taux de diplômés de cette catégorie recourent totalement celles de la tertiarisation, de la périurbanisation et des migrations de jeunes. Les zones au niveau de formation maximal sont celles qui attirent de nombreux jeunes pour y effectuer des poursuites d'études ou y occuper un emploi, elles concentrent donc les actifs qualifiés, jeunes, diplômés et abritent proportionnellement plus de ménages relativement aisés dont les enfants poursuivent plus fréquemment des études après un BAC.

Dans les 15 dernières années, les poursuites d'études des jeunes âgés de 18 à 25 ans jusqu'au BAC et vers l'enseignement supérieur se sont très fortement accrues pour devenir très fréquentes. Ces poursuites ont provoqué une hausse considérable du niveau de formation des habitants.

### **Élévation des niveaux de 1982 à 1999 moins forte qu'au plan national, sauf pour Besançon**

Au plan national, de 1982 à 1999, la hausse du niveau de diplôme a été très spectaculaire, portant la part des diplômés d'un niveau BAC ou plus de 6,8 à 17,3 % et celle du niveau CAP-BEP de 13,4 à 20,4 % (fig. 4).

De 1982 à 1990, cette hausse a surtout concerné le niveau CAP-BEP, puis dans la période plus récente ce fut avant tout une élévation du niveau BAC ou plus.

En Franche-Comté, seule la zone de Besançon a connu une évolution semblable, voire plus relevée pour la part des plus diplômés. Montbéliard, Pontarlier, Dole et Saint-Claude suivent aussi la tendance nationale mais sur des bases plus faibles.

En revanche, toutes les autres zones ont connu une élévation plus régulière de leurs taux de diplômés des deux types, elles se démarquent sur toute la période par une plus forte présence des diplômés du CAP-BEP qu'ailleurs.

En conclusion, il apparaît que le profil de la Franche-Comté est proche de celui de la Lorraine, du Centre et des Pays de la Loire quant aux diplômes détenus par ses habitants. Le niveau de diplôme des Francs-Comtois de plus de quinze ans en 1999 dessine au total quatre Franche-Comté.

Les zones rurales vieillies peu diplômées connaissant un exode des jeunes s'opposent aux zones urbaines et périurbaines résidentielles très diplômées et attractives.

Les zones industrielles et artisanales se démarquent par une sur-représentation de diplômés du CAP et du BEP ; il n'en va de même que pour les zones frontalières avec la Suisse qui sont aussi touristiques.

Cette géographie des niveaux du savoir entretient des liens étroits avec celle des activités industrielles et tertiaires, les mouvements migratoires des jeunes et la démographie (structure par âge). Besançon, à l'instar de toutes les villes universitaires - capitales régionales ou métropoles -, se démarque par les plus forts taux de hauts diplômés en raison de son offre de formation (enseignement supérieur), sa spécialisation en emploi tertiaire supérieur, sa capacité à polariser des bacheliers et des diplômés grâce à son offre d'emploi plus qualifiée qu'ailleurs. Les autres territoires apparaissent tous comme des espaces à forte qualification professionnelle avec des parts de CAP-BEP supérieures à la moyenne nationale, phénomène induit par leur tissu industriel développé et employant une large part des actifs y résidant ■